

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

L'an deux mille vingt, le 5 mars à 17h30 heures,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle commune de la cité administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
30	2

Date de la convocation
27 février 2020

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 10/03/2020

et publication le 10/03/2020

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Jean-Louis Mobuchon – Fabienne Perrot – Michel Jan – Christian Henneteau – Jean-Yves le Guyader – Martine Connan – Mathieu Geffroy – Lionel Gainon – Pascal Not – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel le Caër – Yvon Guillossou – Le Croisier Joël – Eric Bréhin

Monsieur Jean-Paul le Boëdec donne procuration à Madame Nolwenn Burlot
Monsieur Georges Galardon donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe

Approbation des Budgets Primitifs 2020 – Budget principal de la CCKB et budgets annexes

Il est demandé au conseil communautaire de se prononcer sur les budgets primitifs 2020 (budget principal de la CCKB & budgets annexes), arrêtés lors de la réunion du bureau du 03 mars 2020, comme suit :

	Section de Fonctionnement	Section d' Investissement	Cumul
Budget Principal	14 190 620,00 €	6 876 866,00 €	21 067 486,00 €
TRAD	229 460,00 €	0,00 €	229 460,00 €
Zone de Ruellou	246 096,00 €	183 773,00 €	429 869,00 €
Zone de Toul Dous	8 075,00 €	1 885,00 €	9 960,00 €
PA Rostrenen, Gouarec...	1 664 746,00 €	1 117 945,00 €	2 782 691,00 €
Atelier Relais	511 495,00 €	494 226,00 €	1 005 721,00 €
SPANC	87 040,00 €	29 409,00 €	116 449,00 €
Bureaux Relais	512 653,00 €	505 053,00 €	1 017 706,00 €
Abattoir intercommunal	147 910,00 €	407 611,00 €	555 521,00 €
Cumul	17 598 095,00 €	9 616 768,00 €	27 214 863,00 €

Le Conseil Communautaire,

Vu la présentation d'un note financière détaillée et des échanges qui ont eu lieu lors de la réunion du conseil communautaire du 13 février 2020,

Vu la présentation devant les membres du bureau,

Vu les projets de budget primitif 2020 pour le budget principal de la CCKB ainsi que les huit budgets annexes,

Après en avoir délibéré,
le conseil communautaire
à l'unanimité des votants

APPROUVE :

- Le Budget Principal de la CCKB
- Le Budget du TRAD
- Le Budget des Ateliers-Relais
- Le Budget du SPANC
- Le Budget des Bureaux-Relais
- Le Budget de la ZA du Ruellou
- Le Budget de la ZA de Toul Dous
- Le Budget de la ZA de Kerjean, la Garenne
- Le Budget de l'abattoir

Le Président,
Jean-Yves Philippe

